

Mercredi 27 mai 2020 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLÉ, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Yves MOREAU, Philippe MOUSSEAUT, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.
Étaient absents (avec procuration ou non) : -
Public : 8 Secrétariat administratif : Sandrine DELTEIL Secrétariat de séance : Elodie REBEYROL

I. Installation du Conseil Municipal

Albert POUMEAUD est désigné responsable du vote des élus et de la mise en place du dépouillement.

II. Election du Maire

Jean-Louis PUJOLS se présente candidat pour être Maire. Il est procédé au vote du Maire par chacun des élus, puis au dépouillement de 14 bulletins exprimés Pour Jean-Louis PUJOLS et 1 bulletin nul.

Jean-Louis PUJOLS est élu à la majorité des 15 votants. Applaudissements et discours de Yves MOREAU avec remise d'une écharpe tricolore et des clés de la Mairie, puis discours de remerciements de Jean-Louis PUJOLS.

III. Définition du nombre des Adjointes et installation du nouveau Conseil Municipal

Thomas BELLEIL et Jennifer EYSSARTIER sont désignés assesseurs pour l'élection des Adjointes. Il est proposé de désigner 4 Adjointes. Cette décision est validée à l'unanimité.

Le poste de 1^{er} Adjoint est chargé du mandat suivant : Vie économique, Tourisme, Vie culturelle, Maison de Santé.

Elodie REBEYROL se présente au poste de 1^{ère} Adjointe. Il est procédé au vote du poste de 1^{er} Adjoint, puis au dépouillement de 14 bulletins exprimés Pour Elodie REBEYROL et 1 bulletin nul.

Elodie REBEYROL est élue à la majorité des 15 votants. Applaudissements et remise d'une écharpe tricolore.

Le poste de 2^{ème} Adjoint est chargé du mandat suivant : Vie scolaire, Bâtiments communaux, Vie associative, Foire et Marchés, Événements, Réceptions et Cérémonies officielles initiées par la Commune.

Philippe MOUSSEAUT se présente au poste de 2^{ème} Adjoint. Il est procédé au vote du poste de 2^{ème} Adjoint, puis au dépouillement de 14 bulletins exprimés Pour Philippe MOUSSEAUT et 1 bulletin nul.

Philippe MOUSSEAUT est élu à la majorité des 15 votants. Applaudissements et remise d'une écharpe tricolore.

Le poste de 3^{ème} Adjoint est chargé du mandat suivant : Vie sociale, Cimetières et Eglises, Information et Communication, Concours Maisons Fleuries.

Sylvette FORT se présente au poste de 3^{ème} Adjointe. Il est procédé au vote du poste de 3^{ème} Adjointe, puis au dépouillement de 14 bulletins exprimés Pour Sylvette FORT et 1 bulletin nul.

Sylvette FORT est élue à la majorité des 15 votants. Applaudissements et remise d'une écharpe tricolore.

Le poste de 4^{ème} Adjoint est chargé du mandat suivant : Réseaux (Voirie, Eau, Assainissement, Electricité, Téléphonie, Fibre optique, Urbanisme, PLUI), Cadre de vie (Aménagements extérieurs, Fleurissement, Travaux, Stade et équipements sportifs).

Albert POUMEAUD se présente au poste de 4^{ème} Adjoint. Il est procédé au vote du poste de 4^{ème} Adjoint, puis au dépouillement de 14 bulletins exprimés Pour Albert POUMEAUD et 1 bulletin nul.

Albert POUMEAUD est élu à la majorité des 15 votants. Applaudissements et remise d'une écharpe tricolore.

IV. Détermination de l'indemnité du Maire

Le Maire présente les règles en la matière selon les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2020 : soit 40,3 % de l'indice brut terminal pour l'indemnité du Maire d'une commune de 500 à 999 habitants.

Il est retenu à l'unanimité de fixer le montant de l'indemnité du Maire à 40,3% de l'Indice brut terminal.

V. Détermination des indemnités des Adjointes au Maire

Le Maire présente les règles en la matière selon les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2020 : soit 10,7 % de l'indice brut terminal pour l'indemnité des Adjointes d'une commune de 500 à 999 habitants.

Il est retenu à l'unanimité de fixer le montant de l'indemnité des Adjointes à 10,7% de l'Indice brut terminal.

VI. Détermination des Commissions

Le Maire présente le rôle des Commissions en charge de préparer et d'organiser les actions en amont des décisions prises en Conseil Municipal qui reste la seule instance délibérative, hormis la Commission d'Appel d'Offres.

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions municipales. Un Vice-président est désigné parmi les membres de chacune des commissions.

Il est procédé à la validation de chaque Commission municipale à l'unanimité des présents sur la composition suivante :

- Commission Finances et Budget : Elodie REBEYROL, Philippe MOUSSEULT, Sylvette FORT, Albert POUMEAUD, Sébastien DECLE, David CONTAMINE, sous la Présidence de Jean-Louis PUJOLS, Maire.
- Commission Employés communaux : Elodie REBEYROL, Philippe MOUSSEULT, Sylvette FORT, Albert POUMEAUD, sous la Présidence de Jean-Louis PUJOLS, Maire.
- Commission d'Appel d'Offres et Jury de concours : Titulaires (Sylvette FORT, Philippe MOUSSEULT, Albert POUMEAUD), Suppléants (Martine PERTUIS, Geneviève FALLEAU, Sophie MARY), sous la Présidence de Jean-Louis PUJOLS, Maire.
- Commission 1^{ère} Adjointe portée par Elodie REBEYROL, Vice-présidente : Aurélie DELACOTE, David CHABASSIER, Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY, Philippe MOUSSEULT, David CONTAMINE.
- Commission 2^{ème} Adjoint portée par Philippe MOUSSEULT, Vice-président : Sophie MARY, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, David CONTAMINE, Thomas BELLEIL.
- Commission 3^{ème} Adjointe portée par Sylvette FORT, Vice-présidente : Aurélie DELACOTE, Martine PERTUIS, Geneviève FALLEAU, Sophie MARY, Albert POUMEAUD, Thomas BELLEIL, Jennifer EYSSARTIER.
- Commission 4^{ème} Adjoint portée par Albert POUMEAUD, Vice-président : David CHABASSIER, David CONTAMINE, Martine PERTUIS, Sébastien DECLE, Philippe MOUSSEULT.

VII. Détermination des Délégués des Instances des Syndicats et Associations

Le Maire présente les délégations des élus aux instances des Syndicats et Associations.

Il est procédé à la validation de chaque délégation à l'unanimité des présents sur la composition suivante :

- Conseil d'Administration de la Maison de Retraite : Jean-Louis PUJOLS, Sylvette FORT, Martine PERTUIS.
- Syndicat des Energies de la Dordogne (SDE 24) : Titulaires (Jean-Louis PUJOLS, Albert POUMEAUD), Suppléants (Sébastien DECLE, Thomas BELLEIL).
- Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S) : Collège des Elus (Sylvette FORT), Collège des Agents (Jean-Marc CHAPON).
- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire d'Excideuil (S.I.V.O.S.) : Titulaires (Philippe MOUSSEULT, David CHABASSIER), Suppléants (Geneviève FALLEAU, Nadine BINETRUY).
- Syndicat Intercommunal pour l'Adduction en Eau potable du Périgord Est (SIAEP) : Titulaires (Jean-Louis PUJOLS, Albert POUMEAUD), Suppléants (Sébastien DECLE, Martine PERTUIS).
- Syndicat Mixte de collecte et de traitement des Ordures Ménagères du secteur de Thiviers (SMCTOM) : Titulaire (Sylvette FORT), Suppléant (David CONTAMINE).
- Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme : Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.
- Communauté de Communes : Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.
- Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.) : Aurélie DELACOTE.
- Correspondant Défense : Philippe MOUSSEULT.
- Correspondant Sécurité Routière : Albert POUMEAUD.

VIII. Charte de l'Elu

Le Maire fait lecture de la Charte de l'Elu local que chaque élu signe en fin de séance.

Les élus sont invités à une prochaine réunion de Conseil municipal le mercredi 3 juin 2020 à 20 heures.

La séance est levée à 22h15.